

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT
DU JURA**Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :**6 novembre 2020**

et qu'elle a été faite le

6 novembre 2020Que le nombre des membres en
exercice est de : 48**Présents** : 44**Absents suppléés** : 2**Absents excusés** : 2Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales**Délibération n°****DCC2020_11_146****Objet :**Participation à la Démarche
Régionale D'observation des Zones
d'Activités (AER BOURGOGNE
FRANCHE COMTE)**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE****EXTRAIT***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***Séance du jeudi 12 novembre 2020**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt, le 12 novembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à DAMPIERRE (39700), après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jérôme FASSETNET.

Présents : **Brans** : M. Michael PERES **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Antony BOURCET **Dampierre** : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO, M. Anthony FALCONNET, Mme Stéphanie PICOT **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY **Gendrey** : Mme Lydia LUTHRINGER **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : Mme Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gêrôme FASSETNET **Montmirey-la-Ville** : M. Eric PERTUS **Mutigney** : M. Eric DRUOT **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Barbara PANOUILLOT **Our** : M. Segundo ALFONSO **Pagny** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe PERRET **Ranchot** : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT **Rans** : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA **Romain** : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel BENESSIONO **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT **Vitreux** : M. Alain GOMOT.

Suppléés : **Ougney** : M. Nicolas TONNELIER **Taxenne** : Mme Cécile BELLOT

Absents excusés : **Fraisans** : Mme Sophie NIALON **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE **Rouffange** : M. Didier TISSOT

Secrétaire de séance : M. Claude TERON

Procurations de vote :

Mandants : **Fraisans** : Mme Sophie NIALON **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE

Mandataires : **Fraisans** : M. Sébastien HENGY **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

PARTICIPATION A LA DEMARCHE REGIONALE D'OBSERVATION D'ACTIVITES (AER BOURGOGNE FRANCHE COMTE)

L'Observatoire des zones d'activités est Un outil d'appui des territoires dans leurs missions d'aménagement et de développement économique.

Sa présentation est annexée au rapport.

Il s'agit d'une mise à disposition d'un logiciel SIG (système d'information géographique) gratuit (QGIS) avec la pré-production de la couche obligatoire du géo standard « Emprises de sites économique » et un Appui gratuit de l'AER au démarrage (formation notamment).

L'EPCI bénéficie d'une promotion régionale de son offre en foncier économique ; pour cela elle doit être garante de la qualité et de la fraîcheur des données : l'AER assurera une validation, mise en cohérence, consolidation et publication des données, fournies en contrepartie par l'EPCI en fonction de l'évolution des ZAE.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la participation de la Communauté de Communes Jura Nord au dispositif Régional d'observatoire des zones d'activités et opte pour l'option d'une mise en œuvre en régie avec montée en compétence (scénario B), accompagnée par l'AER gratuitement ; la décision valant saisine officielle de l'AER BFC par l'EPCI, acceptation du déploiement des outils et participation aux formations dans le cadre du club des utilisateurs.

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 46
Contre : 0
Abstention : 0

ANNEXE



Observatoire des zones d'activités Un outil d'appui des territoires dans leurs missions d'aménagement et de développement économique

Finalités, enjeux et moyens

www.aer-bfc.com

Sommaire

- *Contexte*
- *Connaître les initiatives locales*
- *Porter à connaissance la démarche régionale*
- *Incitation à produire les données zones d'activités*
- *Opportunités pour l'EPCI*
- *L'AER pour vous accompagner*
- *Comment inclure l'EPCI dans la démarche régionale ?*

www.aer-bfc.com



Enjeux et finalités

Pourquoi observer les zones d'activités ?

Contexte

Loi NOTRe, prise de compétence sur le foncier économique

- *EPCI : compétentes en matière de développement économique (dont le foncier en zones d'activités)*
- *Région : coordinatrice du développement économique en posture de chef d'orchestre, elle préconise aux EPCI de jouer le jeu de la mutualisation de leur données sur le foncier économique*

Observer les zones d'activités

Qui participent à de multiples stratégies locales ou régionales

- *SRDEII, SRADDET (et leur déclinaison locale en SCOT ou PLU), stratégie de la connaissance ... pour promouvoir, aménager, anticiper, planifier ...*
- *La Région souhaite organiser la production de ces données ZAE, coordonner les acteurs locaux et régionaux*
- *Initier la mutualisation de données géographiques sous l'égide d'un standard régional*

Force

Pourquoi produire ces données ? Quels usages ?

- *Prise de compétence Loi NOTRe sur le foncier*
- *Accueil des porteurs de projets, implantations d'entreprises*
- *Intelligence du territoire : aide aux prises de décisions développement économique, aménagement et urbanisme*
- *Nouveaux outils numériques*

Une implication réciproque

Principe donnant-donnant gagnant-gagnant

- *L'EPCI bénéficie d'une promotion régionale de son offre en foncier économique ; pour cela elle doit être garante de la qualité et de la fraîcheur des données*
- *La Région/les acteurs du développement économique disposent d'une offre exhaustive territorialisée et précise ; pour cela la Région s'assure que les EPCI sont en capacité de produire et d'accéder à ces informations*

www.aer-bfc.com



Un sujet qui peut aussi intéresser les SCOT

Planification stratégique intercommunale sur le thème de l'économie

- *Enjeux de maîtrise de la consommation foncière*
- *Besoin d'états des lieux et suivi*
- *Inventaire des friches*
- *Aide à la prise de décision*

www.aer-bfc.com



Moyens

Comment répondre à ce besoin ?

Moyens mis en œuvre

Accompagnement des EPCI ou de leurs délégués

- 1) *Un standard de données géographique*
- 2) *Préproduction des jeux de données obligatoires*
- 3) *Déploiement d'outils*
- 4) *Formations*
- 5) *Accompagnement et suivi*

Un standard de données géographiques (1)

Un référentiel de mutualisation de la connaissance

Objectifs :

- Faciliter la gestion des données ZAE pour disposer d'une information partagée et à jour au plus près du terrain
- Répondre efficacement aux porteurs de projets, promouvoir les zones d'activités
- Appuyer les territoires dans leur prise de décisions

En proposant une organisation des données en 3 couches géographiques thématiques :

- Emprise des sites économiques / ZAE (obligatoire)
- Terrain / foncier économique (facultative)
- Entreprises / établissements (facultative)

Modélisation du « géo standard sites économiques » en 3 couches

Les emprises des SITES ÉCONOMIQUE (couche obligatoire) dont la définition retenue par le groupe de Travail est « un espace cohérent en termes d'aménagement et de tissu urbain, délimitée géographiquement, elle accueille, ou est à destination, d'activités de production ou de services (dont commerces) ; La zone d'activité est (généralement) à l'initiative de la puissance publique qui l'aménage et la gère ; Elle englobe : les terrains bâtis et non bâtis occupés par des activités ; les terrains non bâtis, les terrains aménagés ou non aménagés destinés à l'accueil de ces activités à court, moyen ou long terme ; les voiries internes, les espaces verts et surfaces techniques nécessaires à son fonctionnement ».

Le FONCIER ÉCONOMIQUE en zones d'activités économique permettra de suivre les différentes phases opérationnelles de la zone d'activités économique du point de vue de son aménagement, de sa commercialisation et de l'occupation foncière. Il permettra notamment d'identifier les disponibilités foncières.

L'ÉTABLISSEMENT qui sera défini par la géolocalisation à l'adresse des établissements ;



Un standard de données géographiques (2)

Mise à disposition d'un guide méthodologique



- Une standardisation de l'information géographique pour faciliter les usages des données ZAE en région, leur mutualisation et leurs réutilisations
- Émane des travaux du Groupe de Travail « Zones d'activités économique » IDÉO BFC
 - Avec la participation de près d'une cinquantaine d'acteurs : urbanistes, aménageurs ou développeurs économiques (services internes des collectivités, EPCI, CCI, agences d'urbanismes, DDT, AER, Région ...)
- Ressources disponibles sur le Portail IDÉO Bourgogne-Franche-Comté <https://ideo.temum-bfc.fr/groupe-projets/groupe-zones-dactivite-economique>

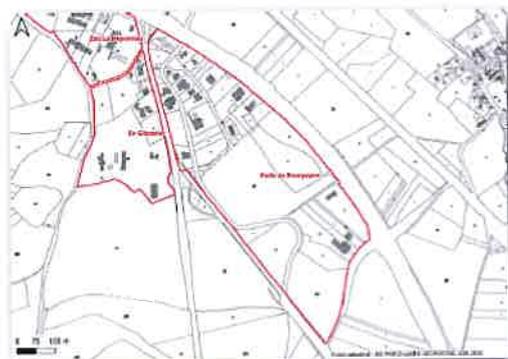
www.aer-bfc.com



Préproduction des jeux de données obligatoires

Pour les EPCI demandeuses

- Ne concerne que la couche obligatoire du géo standard « Emprises de sites économique »
- Appui au démarrage, pré production
- Pré requis et conditions de réalisation :
 - Saisine officielle de l'AER BFC par l'EPCI demandeuse
 - Acceptation déploiement des outils
 - Participation aux formations dans le cadre du club des utilisateurs



www.aer-bfc.com

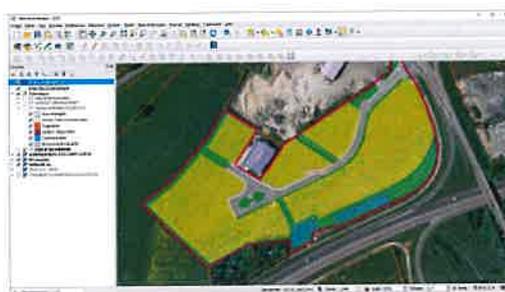


Déploiement d'outils

Cartes et données prêtes à l'emploi

- Logiciel SIG gratuit (OGIS)
- Paramétré pour une pratique métier axée développement économique
- Clé en main avec vos données

www.aer-bfc.com

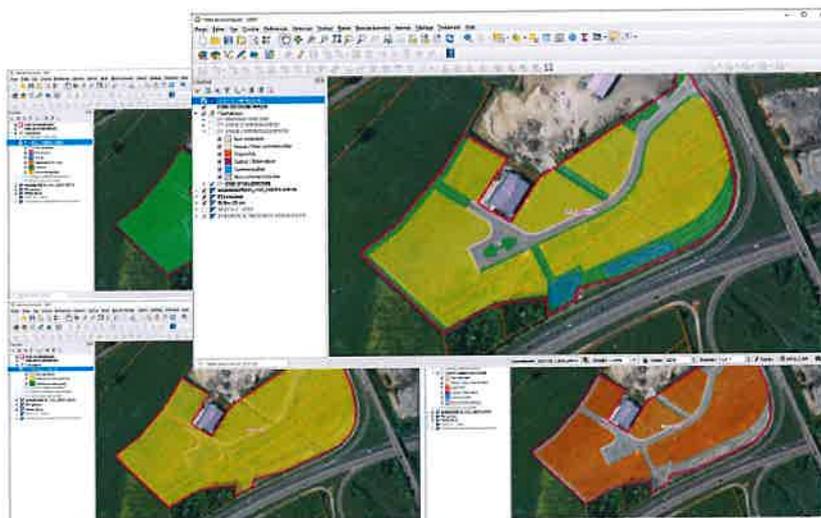


Des thématiques proposées pour représenter vos données

Ici la couche foncier économique est utilisée pour visualiser :

- Le type de maîtrise foncière
- Le stade d'aménagement
- Le stade de commercialisation
- L'état d'occupation

www.aer-bfc.com



Formation

Formation des agents des EPCI, de leurs partenaires ou de leurs délégataires

- *Dans le cadre du club des utilisateurs du GT ZAE*
- *Sessions formation pour une montée en compétence progressive avec une approche métier développement économique avec supports de formation (par l'AER BFC)*
- *Aller plus loin avec le logiciel QGIS, pour une utilisation expert (par IDÉO BFC)*

www.aer-bfc.com



Accompagnement et suivi proposé par l'AER BFC

Accompagnement des EPCI ou de leurs délégataires

- *Un suivi individualisé, conseils adaptés aux problématiques de chaque EPCI (évaluation des possibilités de mise en œuvre au regard de l'existant, de la compétence technique, des outils existants, sans interférer avec les choix des EPCI)*
- *Accompagner la mise en œuvre des données (expertise du géo standard)*
- *Validation, mise en cohérence, consolidation et publication des données des EPCI à périmètre régional*

www.aer-bfc.com



Mise en œuvre en régie à quel coût ?

Essentiellement du temps agent

- Temps homme pour les tâches de suivi et de mises à jour
- Estimation à 0,03 ETP par an pour une base de 20 zones à actualiser soit 6 jours par an
- Prérequis : base de données pré existante et agent formé aux outils

Mise en œuvre par délégation à quel coût ?

Consultez les producteurs pouvant être mobilisés comme prestataires



Producteurs potentiels, ayant participé aux travaux du GT ZAE :

- Chambres de commerce et d'industrie : CCI 21, CCI 71, CCI 89
- Agences d'urbanisme : AUSB, AUDAB, AUTB, ADU

Dans certains cas (uniquement pour les actionnaires) par l'AER BFC et pour les couches facultatives du géo standard

Autres appuis possibles à imaginer

Intérêt pour les SCOT ?

- *Des exemples en région : PETR de l'Avalonnais, PNR du Haut Jura, PETR des Vosges Saônoises, PETR Vesoul Val de Saône ...*

Période d'actualisation recommandée

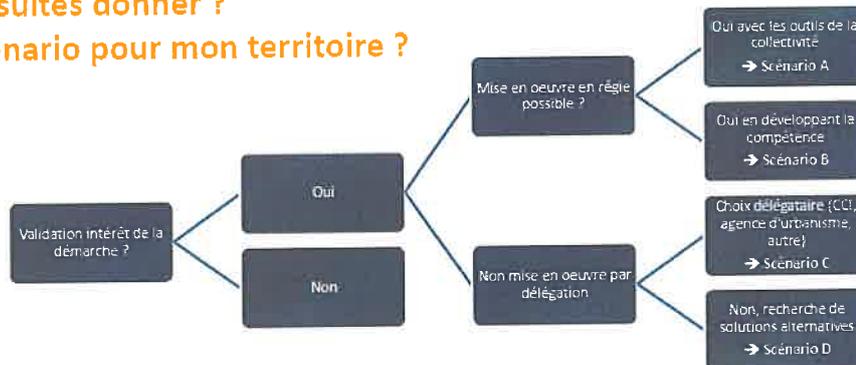
Au moins annuelle

- *A minima pour le mois d'octobre de chaque année en amont des évènements et salons immobiliers*
- *De façon optimale au fil de l'eau, une actualisation ne prenant que quelques minutes pour un utilisateur formé*

Comment donner suite dans mon EPCI ?

La décision appartient à l'EPCI dont c'est la compétence

Démarche régionale d'observation des zones Quelles suites donner ? Quel scénario pour mon territoire ?



	Scénario A	Scénario B	Scénario C
Accompagnement, conseils et expertise du géostandard par l'AER	oui	oui	oui
Suivi et accompagnement de votre délégataire producteur			oui
Préproduction de la couche obligatoire sites économiques		oui	option
Validation et assemblage des données	oui	oui	oui
Mise à disposition d'outil		oui	option
Formation		oui	option



Votre contact : **Yoann DUMON**
ydumon@aer-bfc.com

Maison de l'Economie
46 Avenue Villarceau
25000 Besançon
T. **+33 (0)3 81 81 82 83**

Maison de l'Innovation
64 A rue Sully - CS 77124
21071 Dijon Cedex
T. **+33 (0)3 80 40 33 88**

www.aer-bfc.com